

**Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts**

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-BIC-CHAMP-20-10-20-20120912

Date de publication : 12/09/2012

**BIC - Champ d'application et territorialité - Revenus imposables par
détermination de la loi - Profits réalisés par les marchands de biens et
assimilés – Décisions doctrinales ou jurisprudentielles précisant les
opérations imposables**

Positionnement du document dans le plan :

BIC - Bénéfices industriels et commerciaux

Champ d'application et territorialité

Titre 2 : Revenus imposables par détermination de la loi

Chapitre 1 : Profits réalisés par les marchands de biens et assimilés

Section 2 : Décisions doctrinales ou jurisprudentielles précisant les opérations imposables

1

Les tableaux suivants présentent une analyse sommaire des décisions doctrinales ou jurisprudentielles rendues dans un certain nombre de cas précis et en particulier :

- dans le cas de personnes physiques, pour les opérations considérées comme habituelles et spéculatives (sous-section 1, cf. [BOI-BIC-CHAMP-20-10-20-10](#)) ;
- dans le cas de sociétés pour les opérations considérées comme habituelles et spéculatives (sous-section 2, cf. [BOI-BIC-CHAMP-20-10-20-20](#)) ;
- dans le cas de personnes physiques pour les opérations considérées comme non habituelles et spéculatives (sous-section 3, cf. [BOI-BIC-CHAMP-20-10-20-30](#)) ;
- dans le cas de sociétés pour les opérations considérées comme non habituelles et spéculatives (sous-section 4, cf. [BOI-BIC-CHAMP-20-10-20-40](#)).